

Carla Del Ponte Elle explique sa démission de la Commission d'enquête en Syrie **16**

Odyssée Une famille irakienne obtient l'asile **15**

Acteurs

Le Matin Dimanche | 13 août 2017



People Selena Gomez, ex-princesse de Disney, produit une série sur les suicides d'ados **17**

Axelle/Bauer-Griffin/Getty Images

Voici la Suisse que nous dessine chacun des trois candidats du PLR

Succession de Burkhalter Des retraites à la burqa en passant par le congé paternité et les nouveaux avions de combat, les trois candidats officiels au Conseil fédéral nous dévoilent leur vision politique pour la Suisse.

Propos recueillis par **Philippe Castella**

philippe.castella@lematindimanche.ch

La retraite à 65 ans demain pour les femmes et bientôt à 67 ans pour tous, est-ce cela la solution?



«Je suis pour la retraite à 65 ans. Dans un proche avenir, 65 ans devrait être un âge de référence permettant la flexibilité. Dans une réflexion à plus long terme, une bonne alternative serait de se baser sur la durée de cotisations plutôt que sur un âge de la retraite fixe et ce, en particulier pour mieux tenir compte des métiers pénibles.»



«C'est clairement ce vers quoi on va, mais ce n'est pas la seule solution; 67 ans, c'est la variable d'ajustement pour trouver un équilibre financier, mais ce que je préconise, c'est une retraite flexible en fonction de la pénibilité et du nombre d'années de cotisations, qui va forcément s'élever. C'est surtout une question d'équilibre générationnel.»



«Si l'on vit toujours plus longtemps, il y a un moment donné où il est nécessaire de régler le seuil de la retraite vers le haut, sans quoi il y aurait trop peu d'actifs par rapport aux retraités. Cela peut être 66, 67 ou 68 ans suivant l'évolution démographique. Un modèle intéressant serait de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie.»

Oui ou non au mariage pour les couples homosexuels?



«Chacun est libre de vivre comme il entend. En revanche, il est normal qu'une personne puisse transmettre son patrimoine à son partenaire en cas de décès et que le statut de cette personne soit reconnu par la loi.»



«Oui. Pour moi, c'est une évidence. Dans ma vision libérale de la société, acter sous l'angle civil l'union de deux personnes de même sexe ne fait pas débat.»



«Un mariage entre des partenaires homosexuels doit être possible à l'avenir, avec les mêmes droits et devoirs, mais il faut lui donner un autre nom, parce que celui de mariage est réservé historiquement et émotionnellement au mariage hétérosexuel.»



La Vaudoise Isabelle Moret. Sébastien Anex



Le Genevois Pierre Maudet. Yvain Genevay



Le Tessinois Ignazio Cassis. P. Luethy/EQ Images

Les Suisses paient de plus en plus cher leurs primes maladie. Avez-vous une recette pour les faire baisser?



«La solution est multifactorielle. Il faut agir sur l'ensemble des domaines de coûts. Depuis l'entrée en vigueur de la LA-Mal en 1996, les coûts de la santé ont doublé et les primes ont suivi le même chemin. Nous ne pouvons pas nous permettre de doubler de nouveau ces montants ces 20 prochaines années, car la classe moyenne ne pourra plus suivre. Deux mesures concrètes: une meilleure maîtrise du prix des médicaments et, chaque fois que c'est possible, pratiquer une opération en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire.»



«Pour moi, l'essentiel de l'effort doit porter sur les coûts de la santé. Je pense qu'il faut travailler sur l'efficacité de nos infrastructures, en particulier hospitalières, en supprimant notamment les doublons. Par ailleurs, on constate que la moitié des dépenses de santé que chacun va générer en moyenne se concentre sur les six derniers mois de vie. Nous devons réfléchir à une nouvelle prise en charge du quatrième âge, découplée de l'assurance-maladie ordinaire et qui prend en compte la notion de dépendance.»



«Si j'avais une recette qui pouvait fonctionner, je serais déjà devenu un héros en Suisse. Mais on sait que la grande partie des coûts de la santé est dépensée dans les douze derniers mois de vie. Combien sommes-nous prêts à payer pour un mois de vie en plus? Il y a là des questions éthiques très complexes qui se posent et un débat public sur ces questions doit être lancé. Je crois que notre rapport à la mort changera ces prochaines années.»

Combien de nouveaux avions de combat la Suisse doit-elle acquérir et est-ce au peuple de trancher?



«Je me prononcerais une fois la proposition exacte de Guy Parmelin connue. Je suis favorable à l'acquisition de nouveaux avions de combat, car c'est un élément essentiel de notre sécurité. De plus, cette police du ciel est indispensable à l'aviation civile. Du moment que la population s'est déjà prononcée sur l'achat des Gripen, elle doit de nouveau pouvoir se prononcer sur cet achat.»



«Avant de déterminer le type et le nombre de nouveaux avions de combat, il faut étudier les possibilités de coopération internationale ainsi que le niveau de performance souhaité. Pour cela, il faut une doctrine cohérente: un nombre d'appareils limité mais performants et interopérables. Le Parlement se prononce déjà chaque année sur les programmes d'armement. Si les acquisitions devaient dépasser le montant plafonné, il est clair que le Parlement et très vraisemblablement le peuple seront consultés.»



«Nous avons besoin de nouveaux avions de combat pour assurer la police du ciel. Cela fait partie d'une sécurité crédible en Suisse. Avant de répondre à la question de savoir combien il nous en faut, définissons de manière précise leur mission et les services que nous voulons. Comme le peuple vient de dire non en 2014 à de nouveaux avions de combat, la démocratie directe nous oblige à repasser devant le peuple.»

Suite en page 13



Suite de la page 11

Pour ou contre l'interdiction de la burqa?

«C'est une question complexe. La burqa est le style extérieur d'une culture qui, sur ce point, n'est pas compatible avec la nôtre. Mais elles sont peu nombreuses et le plus important est que ces femmes puissent s'intégrer.»



«Contre. Une interdiction de principe au niveau fédéral serait impraticable au niveau des cantons. Ces derniers doivent pouvoir par contre prononcer des interdictions ponctuelles relevant de l'ordre public.»



«Pour moi, on doit pouvoir reconnaître le visage des gens et je suis favorable à une obligation de montrer son visage dans les lieux publics, avec une seule exception, le carnaval.»

Êtes-vous favorable à un congé paternité de quatre semaines?

«Les pères sont de plus en plus présents auprès de leurs enfants. C'est dans l'air du temps et je m'en réjouis. Il y a une véritable demande de la part des jeunes pères et je l'entends. C'est pourquoi je suis pour trouver des solutions, mais pas dans le cadre de l'initiative proposée actuellement.»



«Non, car cela fait partie de cet empiilage de nouvelles prestations sociales qu'on rajoute avant même d'avoir réglé les questions de financement des assurances existantes. Je suis en revanche prêt à entrer en matière pour une répartition entre la mère et le père du congé maternité actuel.»



«Non, car ce serait là une extension de notre État social, qui entraînerait un déséquilibre des finances publiques. Je pourrais en revanche soutenir un contre-projet à cette initiative qui permette de choisir de diviser le congé maternité dans un congé parental.»

Combien coûte un abonnement général de transport en 2^e classe? (Réponse: 3860 francs). Est-ce trop cher?

«Personne chez moi n'a d'abonnement 2^e classe, mais je peux vous dire le prix de l'abonnement Mobilis de chez moi à Lausanne. En Suisse, nous avons accès à un réseau de trains performant en comparaison internationale et cela a un coût.»



«Je dirais 3500 francs. Mais, pour moi, le critère principal en matière de transports publics, ce n'est pas le prix mais la qualité de la desserte et la fréquence. Dès lors qu'elles sont au rendez-vous, les gens sont prêts à payer le prix.»



«Autour de 4000 francs. Ce n'est pas trop cher, je trouve, mais tout dépend de la fréquence avec laquelle on utilise le train. Aujourd'hui il y a une très forte augmentation de l'utilisation des transports publics, ce qui est une excellente chose.»

L'afflux de requérants d'asile est en baisse. La forteresse Europe fonctionne-t-elle?

«J'ai été un des fers de lance de la nouvelle loi sur l'asile, qui permet d'accélérer les procédures et de renvoyer rapidement les personnes qui ne remplissent pas les critères. Juguler la vague migratoire passe aussi par une résolution des conflits sur place. Et la Suisse a un rôle à jouer comme pays neutre et grâce à sa tradition de bons offices.»



«Il faut d'abord tirer notre chapeau à l'Italie, qui a resserré les boulons et qui pratique les enregistrements de manière bien plus méthodique. C'est la démonstration qu'une prise de conscience européenne du problème est possible dans le dossier de l'asile, même si on est encore loin d'une application parfaite du système de Dublin.»



«Il y a plusieurs facteurs qui influencent les flux migratoires sur la planète. Il y a d'un côté les mesures prises pour limiter l'immigration et de l'autre aussi l'aide sur place en vue de diminuer le nombre de personnes qui quittent leur pays. Il faut utiliser une stratégie combinée et agir sur ces deux pôles.»

Les mesures d'accompagnement sont devenues une expression taboue. Comment intervenir contre le dumping salarial?

«Il est essentiel d'agir fermement pour lutter contre le dumping salarial. C'est de la responsabilité des cantons. Force est de constater qu'ils sont plus ou moins actifs pour faire respecter les règles suisses, en particulier sur les chantiers. Cette différence de fermeté donne l'impression à une partie de la population que le dumping salarial n'est pas maîtrisé.»



«Il faut déjà appliquer les mesures d'accompagnement qui existent. Pour qu'elle fonctionne, l'économie doit avoir des règles. Pas trop, mais des règles qui sont appliquées. Les employeurs victimes de concurrence déloyale le demandent. J'y suis confronté quotidiennement. Il faut aussi améliorer la lutte contre le travail au noir, où les sanctions ne sont pas assez élevées.»



«Mon cœur libéral n'est pas enthousiaste, mais il y a des situations qui ne peuvent pas être résolues par les seules lois du marché et pour lesquelles une intervention de l'État se justifie, et même avec des seuils minimaux de salaires, comme au Tessin. Je suis un profond fédéraliste et il m'est important de laisser aux cantons une bonne marge de liberté dans ce domaine.»

La Confédération doit faire des économies. Où en priorité: dans l'armée, la formation ou l'aide au développement?

«Je suis opposée à une diminution des budgets dans la formation, l'aide au développement et l'armée. En revanche, il serait possible de rendre l'Administration fédérale plus efficiente, notamment grâce à la numérisation.»



«Dans aucun de ces trois domaines. Je vois, en revanche, une possibilité d'optimisation des recettes. Je me bats pour qu'on renforce les effectifs des douanes. Il y a 11 milliards de francs émanant du tourisme d'achat qui nous échappent chaque année, car non soumis à l'impôt. Le nouveau projet de réforme de la fiscalité des entreprises devrait aussi générer de nouvelles recettes.»



«Avec l'agriculture, ce sont là les trois domaines où le Parlement a un espace de manœuvre pour chercher d'année en année des équilibres. Mais, à mon avis, le moment est venu de revoir les mécanismes d'augmentation des autres dépenses de la Confédération, celles qui sont fortement liées à des lois, dont la part dépasse désormais 60% et ne cesse de grandir.»



«J'entends la demande des jeunes pères pour un congé paternité», déclare Isabelle Moret.



«Une interdiction fédérale de la burqa serait impraticable», selon Pierre Maudet. Daniel Rihs/13 Photo



«Je suis pour le mariage homosexuel, mais sous un autre nom», professe Ignazio Cassis.

Faut-il un accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne?

«Ma vision s'inscrit dans la mise à jour en fonction des évolutions au fil du temps de nos différents accords. C'est une voie qui est possible, comme le démontre la mise à jour de l'accord sur la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité. En clair, cela assure un accès facilité au marché européen pour nos entreprises! Mais, surtout, il s'agit d'un signal de dégel des relations, puisque c'est l'un des dossiers gelés au lendemain de la votation sur l'immigration de masse.»



«Cela dépend de ce que l'on met dans cet accord-cadre. Je suis attaché à notre souveraineté et, aujourd'hui, la Suisse subit plutôt qu'elle ne décide. S'il nous permet d'avoir une vision plus globale et des mécanismes plus clairs, cet accord peut être bénéfique. Ce n'est pas une adhésion rampante à l'Union européenne. Mais un tel accord que j'appellerais plutôt d'accès au marché doit faire l'objet d'une discussion de fond et inclure dès le départ des mécanismes de résolution des litiges sans nous soumettre à des juges étrangers.»



«Nous avons avec l'UE plus de 120 accords bilatéraux avec chacun ses règles propres. Cela crée un monstre administratif difficile à gérer. Il faut simplifier cette gestion. Un accord-cadre est-il le bon instrument? Tout dépend de son contenu. Des éléments qui diminuent notre souveraineté, comme les «juges étrangers», sont inacceptables. Il nous faut poursuivre la recherche de solutions dans le calme. L'UE fait face à des difficultés internes majeures. Laissons-nous le temps d'observer, selon la devise «qui trop se hâte reste en chemin.»